

A Bruxelles Woluwe - 300 crédits - 5 années - Horaire de jour - En français

Mémoire/Travail de fin d'études : **OUI** - Stage : **OUI**

Activités en anglais: **NON** - Activités en d'autres langues : **NON**

Activités sur d'autres sites : **NON**

Domaine d'études principal : **Sciences médicales**

Organisé par: **Faculté de médecine et médecine dentaire (MEDE)**

Sigle du programme: **mefy2mc** - Cadre francophone de certification (CFC): 7

Table des matières

Introduction	2
Profil enseignement	3
- Compétences et acquis au terme de la formation	3
- Structure du programme	3
- Programme détaillé	4
- Programme par matière	4
- Cours et acquis d'apprentissage du programme	6
Informations diverses	7
- Conditions d'admission	7
- Règles professionnelles particulières	8
- Evaluation au cours de la formation	8
- Gestion et contacts	8

MEFY2MC - Introduction

INTRODUCTION

Introduction

Ce programme de 2e cycle complémentaire a pour objectif de préparer les médecins à l'agrément comme titulaire du titre professionnel particulier de médecin spécialiste en médecine physique et réadaptation (A.M. du 20.10.2004 publié le 22.11.2004).

Votre profil

Ce master est accessible si vous êtes :

- porteurs du diplôme de docteur en médecine, de master en médecine ou de médecin d'un pays membre de l'Union Européenne et permettant la pratique médicale en Belgique ;
- porteur d'un document attestant que vous avez été, au terme de l'épreuve de sélection, retenus comme candidats spécialistes en médecine physique et réadaptation, dans une faculté de médecine belge.

Votre programme

La formation comprend des stages à temps plein dans des services agréés et des enseignements. Elle est d'une durée d'au moins cinq ans à temps plein et comprend 4 ans au moins, consacrés aux techniques spécifiques de diagnostic et de traitement en matière de médecine physique et de réadaptation, y compris la réinsertion socioprofessionnelle des personnes handicapées, ainsi qu'au moins une année consacrée aux diverses techniques permettant de procéder aux examens neurophysiologiques. Le plan de stage établi par le maître de stage coordinateur universitaire doit être approuvé par la commission d'agrément ministérielle de la spécialité. Ces stages comprennent des activités de garde.

MEFY2MC - Profil enseignement

COMPÉTENCES ET ACQUIS AU TERME DE LA FORMATION

Ce programme de 2e cycle complémentaire a pour objectif de préparer les médecins à l'agrément comme titulaire du titre professionnel particulier de médecin spécialiste en médecine physique et réadaptation (A.M. du 20.10.2004 publié le 22.11.2004).

STRUCTURE DU PROGRAMME

La formation comprend des stages à temps plein dans des services agréées et des enseignements. Elle est d'une durée d'au moins cinq ans à temps plein et comprend 4 ans au moins, consacrés aux techniques spécifiques de diagnostic et de traitement en matière de médecine physique et de réadaptation, y compris la réinsertion socioprofessionnelle des personnes handicapées, ainsi qu'au moins une année consacrée aux diverses techniques permettant de procéder aux examens neurophysiologiques.

Le plan de stage établi par le maître de stage coordinateur universitaire doit être approuvé par la commission d'agrément ministérielle de la spécialité. Ces stages comprennent des activités de garde.

N.B. un stage d'un an à l'étranger, dans un service agréé par la Commission de médecine physique et réadaptation, ou un stage dans un laboratoire de recherche est souhaité. Ce stage se fera de préférence durant la 3e ou la 4e année.

[> Tronc commun](#) [prog-2019-mefy2mc-wmefy200t.html]

MEFY2MC Programme détaillé

PROGRAMME PAR MATIÈRE

Tronc Commun [300.0]

○ Obligatoire

△ Activité non dispensée en 2019-2020

⊕ Activité cyclique dispensée en 2019-2020

⊗ Au choix

⊙ Activité cyclique non dispensée en 2019-2020

■ Activité avec prérequis

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc..)

Bloc annuel

1 2 3 4 5

○ Premier bloc annuel (Formation universitaire spécifique - FUS) (60 crédits)

○ WMEFY2301	Préparation et présentation d'un journal club 1re année	Anne Berquin (coord.)	20h	2 Crédits	2q	x					
○ WMEFY2321	Enseignement interuniversitaire 1re année	Anne Berquin (coord.)	40h	4 Crédits	2q	x					
○ WMEFY2311	Questions spéciales de médecine physique et de réadaptation 1re année	Anne Berquin (coord.)	60h	6 Crédits	2q	x					
○ WMEFY2381	Stages cliniques de médecine physique et de réadaptation 1re année, 1re partie			30 Crédits	1 + 2q	x					
○ WMEFY2391	Stages cliniques de médecine physique et de réadaptation 1re année, 2° partie			18 Crédits	3q	x					

○ Deuxième bloc annuel (Formation universitaire spécifique - FUS) (60 crédits)

○ WMEFY2302	Préparation et présentation d'un journal club 2° année	Anne Berquin (coord.)	20h	2 Crédits	2q		x				
○ WMEFY2322	Enseignement interuniversitaire 2° année	Anne Berquin (coord.)	40h	4 Crédits	2q		x				
○ WMEFY2312	Questions spéciales de médecine physique et de réadaptation 2° année	Anne Berquin (coord.)	60h	6 Crédits	2q		x				
○ WMEFY2382	Stages cliniques de médecine physique et de réadaptation 2° année, 1re partie			30 Crédits	1 + 2q		x				
○ WMEFY2392	Stages cliniques de médecine physique et de réadaptation 2° année, 2° partie			18 Crédits	3q		x				

○ Troisième bloc annuel (60 crédits)

○ WMEFY2303	Préparation et présentation d'un journal club 3° année	Anne Berquin (coord.)	20h	2 Crédits	2q				x		
○ WMEFY2313	Questions spéciales de médecine physique et de réadaptation 3° année	Anne Berquin (coord.)	50h	5 Crédits	2q				x		
○ WMEFY2383	Stages cliniques de médecine physique et de réadaptation 3° année, 1re partie			30 Crédits	1 + 2q				x		
○ WMEFY2393	Stages cliniques de médecine physique et de réadaptation 3° année, 2° partie			18 Crédits	3q				x		
○ WMEFY2373	Travail de fin d'études en médecine physique et de réadaptation 1re partie			5 Crédits	2q				x		

○ Quatrième bloc annuel (60 crédits)

○ WMEFY2304	Préparation et présentation d'un journal club 4° année	Anne Berquin (coord.)	20h	2 Crédits	2q						x
-------------	--	-----------------------	-----	-----------	----	--	--	--	--	--	---

						Bloc annuel				
						1	2	3	4	5
○ WMEFY2314	Questions spéciales de médecine physique et de réadaptation 4 ^e année	Anne Berquin (coord.)	50h	5 Crédits	2q				x	
○ WMEFY2384	Stages cliniques de médecine physique et de réadaptation 4 ^e année, 1 ^{re} partie			30 Crédits	1 + 2q				x	
○ WMEFY2394	Stages cliniques de médecine physique et de réadaptation 4 ^e année, 2 ^e partie			18 Crédits	3q				x	
○ WMEFY2374	Travail de fin d'études en médecine physique et de réadaptation 2 ^e partie			5 Crédits	2q				x	

○ Cinquième bloc annuel (60 crédits)

○ WMEFY2305	Préparation et présentation d'un journal club 5 ^e année	Anne Berquin (coord.)	20h	2 Crédits	2q					x
○ WMEFY2315	Questions spéciales de médecine physique et de réadaptation 5 ^e année	Anne Berquin (coord.)	50h	5 Crédits	2q					x
○ WMEFY2385	Stages cliniques de médecine physique et de réadaptation 5 ^e année, 1 ^{re} partie			30 Crédits	1 + 2q					x
○ WMEFY2395	Stages cliniques de médecine physique et de réadaptation 5 ^e année, 2 ^e partie			18 Crédits	3q					x
○ WMEFY2375	Travail de fin d'étude en médecine physique et réadaptation 3 ^e partie			5 Crédits	2q					x

COURS ET ACQUIS D'APPRENTISSAGE DU PROGRAMME

Pour chaque programme de formation de l'UCLouvain, un [référentiel d'acquis d'apprentissage](#) précise les compétences attendues de tout diplômé au terme du programme. La contribution de chaque unité d'enseignement au référentiel d'acquis d'apprentissage du programme est visible dans le document "*A travers quelles unités d'enseignement, les compétences et acquis du référentiel du programme sont développés et maîtrisés par l'étudiant ?*".

MEFY2MC - Informations diverses

CONDITIONS D'ADMISSION

*Décret du 7 novembre 2013 définissant le paysage de l'enseignement supérieur et l'organisation académique des études.
Les conditions d'admission doivent être remplies au moment même de l'inscription à l'université.*

SOMMAIRE

- [Conditions générales](#)
- [Conditions spécifiques d'admission](#)

Conditions générales

Aux conditions générales fixées par les autorités académiques, ont accès aux études de master de spécialisation les étudiants qui satisfont aux conditions d'accès au grade académique qui sanctionne des études de deuxième cycle et sont porteurs d'un titre, diplôme, grade ou certificat de deuxième cycle, en Communauté française ou extérieure à celle-ci, ou ont acquis des compétences valorisées par le jury pour au moins 300 crédits.

Conditions spécifiques d'admission

Conditions spécifiques d'admission

- Etre porteur du diplôme de docteur en médecine, de master en médecine ou de médecin d'un pays membre de l'Union Européenne et permettant la pratique médicale en Belgique.
- Etre porteur d'un document attestant que l'intéressé a été, au terme de l'épreuve de sélection, retenu comme candidat spécialiste en médecine physique et réadaptation, dans une faculté de médecine belge.

Le contexte juridique et les modalités pratiques de cette épreuve de sélection peuvent être obtenus auprès du secrétariat.

Les porteurs d'un diplôme hors Union européenne ne peuvent s'inscrire à ce programme, si ce n'est dans le cadre d'un certificat universitaire de formation spécialisée partielle d'une durée de deux ans (s'ils sont en cours de spécialisation dans leur pays d'origine) ou de formation spécialisée approfondie d'une durée de un an (s'ils sont déjà reconnus spécialistes dans leur pays).

L'A.R du 12 juin 2008 relatif à la planification de l'offre médicale publié le 18 juin 2008 est d'application pour les candidats qui souhaitent obtenir le titre de médecin spécialiste en médecine physique et en réadaptation (ces candidats spécialistes sont donc comptabilisés parmi les candidats généralistes ou spécialistes dans le cadre du numerus clausus).

La demande d'admission doit être adressée au responsable académique du programme.

L'organisation des épreuves de sélection est faite selon le calendrier et le règlement général des concours.

Commission de sélection

La Commission de sélection des médecins assistants cliniciens candidats spécialistes (MACCS) est composée des membres de la Commission d'enseignement auxquels s'ajoutent deux membres invités et deux membres cooptés.

Les candidats étudiants non francophones (UE et hors UE) devront apporter la preuve, dans leur demande d'admission, d'une maîtrise suffisante de la langue française (niveau B1 du [Cadre européen commun de référence](#) , pages 24 à 29)

RÈGLES PROFESSIONNELLES PARTICULIÈRES

Ces études conduisent à un titre professionnel soumis à des règles ou des restrictions d'agrément ou d'établissement professionnel particulières.

Vous trouverez les informations légales nécessaires en [cliquant ici](#).

EVALUATION AU COURS DE LA FORMATION

Les méthodes d'évaluation sont conformes au règlement des études et des examens (<https://uclouvain.be/fr/decouvrir/rgee.html>). Plus de précisions sur les modalités propres à chaque unité d'apprentissage sont disponibles dans leur fiche descriptive, à la rubrique « Mode d'évaluation des acquis des étudiants ».

En application de l'arrêté royal du 21 avril 1983, le candidat recevra, au terme des deux premières années de formation, une attestation qui prouve qu'il a suivi avec fruit une formation universitaire spécifique.

L'évaluation à l'issue des cinq années de formation sera basée sur :

- la présence et la participation active aux séminaires de la spécialité (voir carnet de stage),
- la présentation d'un travail scientifique à une réunion scientifique nationale ou internationale et
- la publication comme auteur principal.

De plus est inclus dans l'évaluation globale le résultat de l'examen du Board Européen de médecine physique et réadaptation et l'évaluation par les différents maîtres de stage des capacités et aptitudes cliniques du candidat à exercer la médecine physique et réadaptation .

Lorsque les impératifs de formation décrits ci-dessus auront été remplis, la commission d'enseignement attribuera le titre académique en médecine physique et réadaptation.

Ce titre ne se substitue pas à la reconnaissance par la commission d'agrément ministérielle. Il atteste d'une formation académique et scientifique dans le cadre de la formation spécialisée menant à l'agrément.

GESTION ET CONTACTS

Attention, vous consultez une page d'archive. Les informations de contact ci dessous ne concernaient que l'année du programme 2019-2020. Pour avoir les informations valables actuellement veuillez consulter [le catalogue des formations de l'année académique en cours](#).

Contact

Secrétariat du service clinique de médecine physique et réadaptation

Chantal Verstraete

Tél. 02 764.16.40

Secrétariat facultaire MSCM

Anne-Marie Teirlynck

Tél. 02 764.52.36

Anne Lepage

Tél. 02 764.52.35

Gestion du programme

Faculté

Entité de la structure

Dénomination

Secteur

Sigle

Adresse de l'entité

SSS/MEDE

Faculté de médecine et médecine dentaire (MEDE) (<https://uclouvain.be/repertoires/entites/mede>)

Secteur des sciences de la santé (SSS) (<https://uclouvain.be/repertoires/entites/sss>)

MEDE

Avenue Mounier 50 - bte B1.50.04

1200 Woluwe-Saint-Lambert

Tél: **+32 (0)2 764 50 20** - Fax: **+32 (0)2 764 50 35**

Mandat(s)

- Doyenne : Françoise Smets

Commission(s) de programme

- Commission des masters de spécialisation et certificats en médecine ([MSCM](https://uclouvain.be/fr/repertoires/entites/MSCM) (<https://uclouvain.be/fr/repertoires/entites/MSCM>))

Responsable académique du programme: Anne Berquin

Jury

- Anne Berquin
- Philippe Hanson

Personne(s) de contact

- Philippe Hanson

Attention, vous consultez une page d'archive. Les informations de contact ci dessous ne concernaient que l'année du programme 2019-2020. Pour avoir les informations valables actuellement veuillez consulter [le catalogue des formations de l'année académique en cours](#).